



Paris, le 08 avril 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Handicap et crise sanitaire : l'urgence d'agir et de préparer l'après-crise**

« Pour soutenir les établissements et services médico-sociaux dans la gestion sanitaire de la crise, garantir l'accès aux soins des personnes handicapées et prévenir l'épuisement des aidants », différentes mesures ont été annoncées le 4 avril dernier par Olivier Véran et Sophie Cluzel. Si le GEPSO salue l'ensemble des mesures, devant l'urgence des besoins, celles-ci devront être mises en œuvre rapidement et les problématiques d'après-crise déjà anticipées.

Alors que les signaux d'alerte commençaient à se faire largement sentir, le GEPSO se réjouit de la prise en compte par le Ministère de la santé et le Secrétariat d'Etat aux personnes handicapées des besoins spécifiques des enfants et adultes en situation de handicap dans un contexte de prolongation du confinement et de propagation rapide du virus.

Nous espérons que les principales mesures annoncées (création d'un accès direct à l'hôpital ; accompagnement renforcé des ESMS ; réouverture dans des cas très précis des établissements pour assurer une offre de répit) permettront un accès renforcé à la santé des personnes en situation de handicap particulièrement fragiles et offriront un temps de répit aux familles.

Le GEPSO sera très attentif au déploiement concret de ces mesures sur les territoires et de l'accompagnement notamment par les ARS auprès des établissements. Le GEPSO insiste sur l'importance de l'effectivité rapide de ces mesures, afin d'éviter les pertes de chance des personnes accompagnées et de soulager les familles et les professionnels, très éprouvés par un engagement particulièrement important depuis plus de trois semaines (mise en place de modalités d'accompagnement à distance, soutien des professionnels de l'éducation nationale etc.)

En dépit des améliorations constatées, la question du matériel de protection de base (masques, gel, surblouses etc.) mais aussi spécifique et crucial pour les cas de handicap lourd (concentrateurs d'oxygène notamment) demeure un enjeu de premier plan.

Alors que la stratégie de déconfinement n'est pas encore révélée au niveau national, il conviendra d'intégrer à cette stratégie une attention toute particulière à la prise en compte des personnes en situation de handicap. En particulier sur les tests, le GEPSO estime vital qu'une doctrine nationale soit établie rapidement et que la priorité d'accès soit réelle pour les personnes en situation de handicap, les professionnels en contact direct avec eux ainsi que les proches aidants.

Au-delà du déconfinement, la préparation de l'après-crise n'est pas à négliger car les dispositifs exceptionnels déployés ne pourront tenir dans la durée. Il est même à prévoir que les établissements auront besoin de moyens renforcés afin de « rattraper » ce qui pourra l'être (suivi scolaire, rééducation, réadaptation etc.), d'absorber les surcoûts et surcharges (matériels de protections, personnels supplémentaires, gestion administrative etc.) et d'intégrer la gestion du risque sanitaire dans le pilotage de l'établissement sur le moyen terme.

Les établissements veilleront à ce que les coopérations et solidarités mises en place dans le contexte de crise puissent perdurer dans le temps. De même, la reconnaissance et la valorisation financière des professionnels engagés sera un enjeu important pour le secteur.

Contact presse : [jeanne.cornaille@gepso.com](mailto:jeanne.cornaille@gepso.com) - 01 44 68 88 35

[www.gepso.fr](http://www.gepso.fr)

GEPSO : GROUPE NATIONAL des ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SOCIAUX et MÉDICO-SOCIAUX

64, rue du dessous des berges 75013 PARIS | Courriel : [info@gepso.com](mailto:info@gepso.com) | Tél : 01 44 68 84 60 | Fax : 01 44 68 04 48

Association loi 1901 - SIRET n°35118174800051 - Code NAF : 9499 Z